



Restitution de la Consultation citoyenne sur l'Europe
organisée par **M. Thierry MICHELS** le **29 juin** à **Strasbourg**
sur le thème « **Quel avenir pour l'Europe sociale et solidaire ?** »

Déroulement général

27 personnes étaient présentes au total : l'organisateur, le modérateur, 3 membres de l'équipe de l'organisateur, 5 intervenants et 17 participants.

M. Thierry MICHELS, député du Bas-Rhin et organisateur de la consultation, a introduit l'événement en présentant la démarche des Consultations citoyennes sur l'Europe, les objectifs de la consultation et les enjeux européens sociaux.

M. Maxime GLEE, adjoint au délégué régional Grand Est des Compagnons du devoir à Strasbourg, qui a accueilli la consultation dans ses locaux, a présenté l'activité des Compagnons du devoir et l'excellence de leurs formations résolument tournées vers l'Europe.

Conformément à la Charte des Consultations citoyennes sur l'Europe, un appel a été lancé pour désigner un rapporteur et deux assesseurs volontaires, en appliquant un critère de parité pour le binôme d'assesseurs.

Mme Martine REISS s'est portée volontaire pour tenir le rôle de rapporteure.

M. Paul ETTOUATI et **Mme Christine FARCOT** se sont portés volontaires pour contribuer à la rédaction du présent document en lien avec Thierry MICHELS et son équipe parlementaire.

La consultation s'est déroulée en trois séquences correspondant aux thèmes suivants :

- 1) L'Europe sociale économique : point de vue des agents et acteurs du marché
- 2) L'Europe sociale inclusive
- 3) Réaliser la transition économique, sociale et solidaire : propositions de mesures

Chaque séquence a débuté par des interventions de plusieurs invités afin de témoigner de leur expérience associative, professionnelle ou personnelles, toutes limitées à 3 minutes par personnes. Ces interventions ont permis de lancer ensuite le débat citoyen de 15 minutes environ. **M. Rayan NEZZAR** a distribué la parole et modéré les échanges.

La consultation s'est poursuivie par un atelier écriture autour de propositions de mesures que l'Union européenne pourrait prendre en termes sociaux et solidaires. Quelques mesures ont ensuite été tirées au sort et lues à haute voix pour être ensuite discutées par l'ensemble des personnes présentes.

La consultation s'est terminée par une synthèse orale des échanges par le rapporteur, puis une poursuite informelle des échanges autour d'un « pot européen ».

La restitution a été finalisée en étroite collaboration avec les assesseurs et le rapporteur. Ce projet est envoyé au Secrétariat Général des Consultations Citoyennes et est communiqué aux participants qui en ont exprimé le souhait. **La restitution n'a pas pour objet d'être une synthèse exhaustive des échanges mais un compte-rendu des débats qui ont eu lieu.**

Synthèse des échanges

Q : question / R : réponse / I : intervention

Introduction par Rayan NEZZAR, animateur et modérateur

Qu'est-ce que l'Europe sociale ?

Concernant l'aspect social, la compétence est partagée entre les États et l'Union européenne. L'Europe sociale n'était pas une compétence originelle de l'Europe au départ. La dimension sociale n'est apparue qu'à posteriori, avec l'adoption de la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs en 1989 sous l'impulsion de Jacques DELORS qui s'est inspiré de la Charte Sociale du Conseil de l'Europe, datant de 1961. Concernant le travail détaché, la directive de 1996 pose une liberté de circulation des entreprises et des citoyens entre tous les États membres. L'Europe propose des règles d'harmonisation sociale et fixe des principes communs.

Aujourd'hui, la principale peur exprimée est celle d'un alignement « vers le bas ». Les droits sociaux sont reconnus dans les traités, en annexe au traité de Lisbonne.

Mais en 2018, nous constatons encore d'immenses disparités en Europe : en matière de salaire minimum, d'égalité homme-femme etc.

Le projet européen vise à rapprocher les peuples. Nous devons donc aller vers une harmonisation "vers le haut" des normes sociales.

Séquence 1 : L'Europe sociale économique : point de vue des agents et des acteurs du marché

- **M. Michel CHALOT**, Président de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) Alsace, dirige une entreprise de transport routier. L'Europe est intervenue la première fois en 1985 en régulant le temps de conduite et de repos, mais il manquait encore une mention au temps de travail. En 1992, les licences sont devenues des licences européennes, et la libre circulation des biens et des personnes a été actée. Le trafic entre la France et l'Allemagne a beaucoup augmenté depuis 20 ans. Pour éviter d'avoir des camions tournant à vide, le cabotage est couramment utilisé : la marchandise est embarquée en Pologne, en Espagne, puis est déposée en France. Les règles européennes permettent de faire trois transports de « cabotage » à l'intérieur de l'espace européen en une semaine. Mais aujourd'hui, il n'y a pas de moyen de contrôler le respect de ces règles. Les pays de l'Est mettent la pression pour assouplir cette règle pour des raisons économiques. La question est de savoir quelle Europe on veut. Il existe pourtant des moyens de contrôler les dérives avec un changement de conception du contrôle, notamment avec des véhicules équipés d'accessoires électroniques.

- **Mme Vanessa WAGNER**, Secrétaire générale de la Fédération française du bâtiment Bas-Rhin a présenté la FFB, représentant plus de 50 000 entreprises, allant de très grandes entreprises comme Eiffage ou Vinci à des structures beaucoup plus petites.

On constate une recrudescence des travailleurs détachés, avec une augmentation de 46% parfois. En France il n'y a pas de culture d'aller travailler à l'étranger. En outre, dans le secteur du bâtiment, il y a moins de compétence, moins de formation et de moins bonne qualité dans les métiers, ce qui met le système en danger puisque les entreprises du bâtiment représentent 40% de l'économie nationale en

France, ce qui fragilise tout un pan de l'économie nationale. Le secteur du bâtiment emploie beaucoup de personnes non qualifiées, ce qui est crucial vis-à-vis de la question du chômage : l'ascenseur social peut aussi fonctionner à ce niveau. Aujourd'hui, nous nous retrouvons face à la réelle nécessité de créer une Europe sociale, car l'Europe a été faite dans le mauvais sens jusque-là. La main d'œuvre des entreprises est recrutée dans les autres pays, alors qu'en France ce sont uniquement les encadrants qui sont formés dans le secteur du bâtiment. Il existe actuellement une problématique des normes : certaines entreprises étrangères peuvent répondre à des appels d'offre français sans avoir à respecter le même éventail de normes et de réglementations. Ainsi, ce sont non seulement les normes qui causent l'augmentation des prix, mais également le coût de la main d'œuvre, expliquant la différence de prix entre différents projets. La Fédération Française du Bâtiment est ravie de la directive « à travail égal, salaire égal ». Aujourd'hui il y a un durcissement de la réglementation, mais il faut un réel contrôle ciblé et effectué en continu. L'enjeu est là et concerne également l'emploi de demain puisque si l'emploi en France dans ce secteur n'est pas compétitif, il faudra d'autant plus aller chercher des travailleurs ailleurs.

- **M. Nicolas MOIZARD**, Professeur de droit à l'Université de Strasbourg et président de l'institut du travail de Strasbourg est intervenu sur le salaire minimum européen. La difficulté aujourd'hui réside dans le manque de contrôle et de confiance mutuelle entre les États européens en l'absence d'une inspection du travail européenne : il n'y a aucune façon de vérifier l'existence même de contrôles dans les États membres de l'UE. Le droit européen a pour sa part produit de réelles avancées sociales, comme par exemple la limitation à 11h de travail par jour provenant d'une directive européenne ou encore la revendication dans le traité de Rome sur l'égalité professionnelle femme/homme. Avec l'élargissement des frontières de l'Union, le droit du travail et la sécurité sociale n'ont pas évolué ensemble, ceux-ci étant différents dans chaque État européen. Il n'existe pas de socle des droits sociaux.

Concernant le salaire minimum européen, cette compétence est exclue des traités puisqu'elle est propre aux cultures nationales. Cependant, la phrase « les salariés ont droit à un salaire minimum leur assurant un niveau de vie descend » est inscrite dans les traités et pourrait donner lieu à des réflexions concernant un salaire minimum européen. La question est ensuite de savoir s'il faut adosser le salaire minimum au niveau de productivité de chaque pays. Aussi, faut-il mener une interrogation sur la forme que devrait prendre ce salaire minimum européen, de manière à ne pas bloquer la compétitivité des entreprises. Pour autant, la Commission donne des directives aux États, ce qui laisse à penser que la question du salaire minimum européen reste en suspens et ouverte entre aspects économiques et sociaux.

Débat citoyen

- **Q** : Pourquoi une monnaie unique ? **R de M. Chalot** : La monnaie européenne est la plus belle réussite. Avec des monnaies différentes, les choses étaient bien plus compliquées, l'Euro simplifie les échanges.
- **Q** : Comment peut-on parler d'Europe qui souhaite mettre en place un système de répartition plus efficace des richesses, quand on parle d'un salaire minimum, alors que quand on regarde la façon dont l'Europe se dessine, c'est principalement vers une économie libérale ? **R de M. Moizard** : Il appartient à nous, citoyens, de promouvoir cette part du social dans la construction européenne. Par exemple, peut-on préserver un droit du travail français quand la Chine n'en a pas ?

- **Q** : Que penser des camions sans conducteur ? **R de M. Chalot** : La recherche sur la photosynthèse occupe une faible place en France. **I** : la photosynthèse n'est pas la solution révolutionnaire, bien qu'elle ait vocation à faire partie du mix énergétique global.

Séquence 2 : L'Europe social inclusive

- **Mme Nouria YAHI-BOGGIO**, Directrice régionale aux droits des femmes de la Région Grand Est

L'égalité homme/femme est inscrite dans le marbre du fait de l'environnement européen et international, mais également grâce à l'engagement de la France en la matière. Le Grand Est peut avoir un rôle d'observatoire, en miroir avec le Luxembourg, l'Allemagne ou la Belgique.

L'écart de salaire et l'égalité des revenus est une thématique essentielle : au niveau européen, on enregistre un écart de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes de 16% selon les pays. En comparaison, la France est à 17-18% d'inégalité salariale homme-femme, au-dessus de la moyenne européenne. Depuis 2000, malgré de nombreuses directives européennes en la matière, il y a une stagnation. La France devient alors un modèle, un pilote, qui va dynamiser la politique des autres pays et exporter les savoir-faire en la matière. Le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel en est un exemple récent. Il permet de rendre l'égalité salariale réelle et effective. Il reste ensuite la question du temps partiel subi ou choisi pour les femmes, avec une dichotomie qui n'est pas évidente.

Dans ce cadre, l'Europe est une réelle chance puisqu'il s'agit là d'un aspect très solidaire : la question de l'égalité salariale a toute sa place dans les politiques européennes.

- **M. Gérard MULLER**, Président de l'association YVOIR a présenté son association, qui soutient à la fois les aveugles dans leur vie quotidienne et la recherche en ophtalmologie.

Il a ensuite présenté l'opération « Euro Tandem Tour » qui poursuit deux objectifs : d'une part, faire connaître la réalité de la cécité, et, d'autre part, soutenir la recherche en ophtalmologie. Dans ce cadre, le tandem est un symbole et permet à des militants et/ou à des personnes handicapées de participer à cette grande traversée de l'Europe. Cela engendre également une prise de conscience de la réalité de certaines maladies, comme la DMLA, touchant de plus en plus de personnes. Concernant la recherche en ophtalmologie, l'Europe est une réelle opportunité pour l'améliorer. Par exemple, les prothèses ont vu le jour à la suite d'une meilleure prise en charge. L'Europe est une force qui dépasse la politique, et qui touche l'humain.

Débat citoyen

- **Q** : Comment prendre en considération les témoignages afin de confronter les problématiques ? **R de M. Chalot** : l'Europe est un consensus, il y a des gagnants et des perdants.
- **I du public** : En Europe, il y a un problème de répartition des ressources. **I de M. Nezzar** : rappelle que l'Europe profite aussi aux pays de l'Est, la création de richesse a augmenté depuis la mise en place du marché commun. **I de M. Moizard** : l'Europe c'est la paix, ce sont des valeurs, mais il faut également autre chose face à la multiplication des extrémismes. **I. du public** : la Pologne a connu un fort taux de croissance pendant la crise. L'Euro instaure la confiance et constitue la deuxième monnaie de réserve mondiale.

Séquence 3 : proposition de mesures tirées au sort et débat citoyen

Chaque participant a été invité à écrire une proposition de mesure que l'Union européenne pourrait prendre dans le domaine des droits sociaux. Les intervenants ont ensuite pioché et lu plusieurs propositions, avant de réagir.

Une première discussion a porté autour de la mesure prévoyant de fixer un salaire minimum universel dans chaque pays par rapport au niveau de développement économique du pays et le niveau de vie. Cela pourrait permettre de mieux partager la prospérité économique des pays : réduire les inégalités et tirer la croissance par la consommation.

Une remarque émanant du public propose de partager le budget européen plus équitablement entre les pays l'Union et les territoires, sans oublier les territoires ultramarins ou certains pays lésés (bien que dans le cas des territoires ultramarins, le fonds de cohésion bénéficie à l'Outre-mer). L'échange s'est achevé par une demande du public d'apporter des précisions sur les fonds européens et le budget de l'Union européenne.

Les 19 réponses recensées ont été détaillé en annexe.

Signature

L'organisateur, le rapporteur et les deux assesseurs de la Consultation citoyenne sur l'Europe conviennent de publier le présent document sur le site www.quelleestvotreurope.fr

L'organisateur



Thierry MICHELS
Député du Bas-Rhin



Christine FARCOT

L'assesseur
Christine FARCOT



Paul ETTOUATI

L'assesseur
Paul ETTOUATI



La rapporteure
Martine REISS

Fait à Strasbourg, le 10 juillet 2018

Annexe : liste des propositions de mesures

- Rétablir plus de droit et de liberté pour les différents membres de l'UE notamment en termes de budget
- Renforcer le commissariat Européen aux Affaires sociales en termes de moyens
- Mise en place d'un système d'aide aux classes les plus touchées au niveau européen
- Un revenu social européen, comme le « RMI », établi sur le taux de compétitivité horaire de chaque pays
- L'ultra libéralisme de l'UE est voulue pour être anti-sociale. C'est le mental d'esclave d'une Europe vassalisée par Washington
- Mise en place d'une cour des comptes européennes : l'harmonisation fiscale est une réforme très importante
- L'égalité homme-femme au niveau des salaires
- Prise en compte des témoignages et de la parole de chaque citoyens européens et augmentation de l'attractivité des consultations citoyennes
- Rendre l'Europe plus équitable
- Mettre en place des systèmes afin de rendre l'Europe plus pédagogique sur ce qu'elle est, diffuser plus d'informations sur les apports de l'Europe – Trop de politiques sont appliquées à « Bruxelles » et pas en France
- On n'a pas assez mis l'accent sur l'Europe sociale dans le passé... Mais c'est à nous aujourd'hui de développer l'Europe que nous voulons demain
- A 28 États, il est en général difficile de bâtir des projets- je serai très favorable à des groupes de 2-3 États qui avancent ensemble à leur rythme. Favorable à un « Ministre Européen de l'Europe », favorable à un Ministre Européen du Budget
- Pourrait-on essayer de travailler sur le problème important des différences de charges sociales pour les entreprises dans les différents pays européens ?
- Il y a une urgence à réformer ! La crise de confiance de l'Europe et des citoyens vient des lobbys de tous bords. Parler de l'Europe sociale, c'est montrer aussi l'exemple. Si les Députés européens étaient payés à la présence et payaient des impôts, ils seraient des modèles crédibles !
- Socialement pour l'Europe c'est l'égalité des citoyens par rapport aux textes et un équilibre des niveaux de vie pour un équilibre autre que la vision philosophique
- Ne faudrait-il pas créer un fond social européen qui servirait à un soutien social (travail, santé, éducation) des migrants au lieu de laisser cela à chaque pays ? Il y a des fonds régionaux, agricoles, bientôt militaires etc..
- Intégrer la politique sociale dans la politique économique
- Pour changer l'Europe, ne faut-il pas cesser de stigmatiser les pays qui se protègent contre l'immigration et contre le libéralisme ?
- Mettre en place une harmonisation des charges sociales